MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

368, Avenue Pape Jean Paul II
Tél: 01 21 30 37 67,
www.dge.finances.bj
01 BP 302 COTONOU,
info@dge.finances.bj

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques

TABLEAU DE BORD DE L'INVESTISSEUR PRIVÉ

VERSION 2025

Décembre 2025

RAPPORT TaBIP

Certifiée ISO 9001 – 2015, Certificat N° A 3593 – 9001, Paris, 24 juin 2021

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

368, Avenue Pape Jean Paul II
Tél: 01 21 30 37 67,
www.dge.finances.bj
01 BP 302 COTONOU,
info@dge.finances.bj

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques

TABLEAU DE BORD DE L'INVESTISSEUR PRIVÉ

VERSION 2025

Décembre 2025

RAPPORT TaBIP

Certifiée ISO 9001 – 2015, Certificat N° A 3593 – 9001, Paris, 24 juin 2021

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX 2
LISTE DES GRAPHIQUES 3
LISTE DES ENCADRES 3
SIGLES ET ABREVIATIONS 4
BENIN EN RESUME 6
INTRODUCTION 7
I. SURVOL DU CADRE MACROECONOMIQUE DU BENIN 8
II. REFORMES FISCALES 11
II.1 Dispositions fiscales pour les entreprises au Bénin 11
II.2 Réformes clés en matière de promotion du climat des affaires 11
II.3 Réformes spécifiques en matière de promotion du climat des affaires 13
II.4 Régimes des zones économiques spéciales (ZES) 14
III. GISEMENTS MAJEURS DE PRODUCTION EXPLOITABLES AU BENIN 16
III.1 Informations sur le secteur minier 16
III.2 Quelques opportunités et atouts du secteur minier 20
III.3 Localisation géographique des minerais au Bénin 21
IV. AUTRES ATOUTS DE PRODUCTION : TELECOMS, ENERGIE ET EAU 22
IV.1 Indicateurs télécoms 22
IV.2 Tarifs compétitifs de l'énergie (SBEE) et de l'eau (SONEB) 22
V. CLIMAT DES AFFAIRES 26
V.1 Tendances générales 26
V.2 Délivrance de visa électronique (e-visa) 27
V.3 Indice de Perception de la Corruption 27
V.4 Création d'entreprises 28
VI. FINANCEMENT 30
VI.1 Secteur Bancaire 30
VI.2 Conditions monétaires 31
VI.3 Secteur de la Microfinance 32
VII. ÉCHANGES COMMERCIAUX 33
VII.1 Importations 33
VII.2 Exportations 34
CONCLUSION 35
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 36
ANNEXES 37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques chiffres sur le Bénin en 2024 6
Tableau 2 : Évolution de quelques indicateurs économiques entre 2023 et 2024 8
Tableau 3 : Fondements des opportunités économiques suivant le classement Mo Ibrahim du Bénin 12
Tableau 4 : Régime des exportations 14
Tableau 5 : Régime de promotion des échanges intracommunautaires 15
Tableau 6 : Gisement minier 16
Tableau 7 : Minerais industriels 17
Tableau 8 : Pierres 18
Tableau 9 : Matériaux de construction 19
Tableau 10 : Indicateurs télécoms 22
Tableau 11 : Tarifs SBEE 23
Tableau 12 : Tarifs SBEE pour les clients moyenne tension 23
Tableau 13 : Tarif eau en vigueur depuis 2019 24
Tableau 14 : Évolution du taux de couverture en eau potable 24
Tableau 15 : Tarifs d'abonnement à l'eau par type d'usage 24
Tableau 16 : Tarifs réabonnement/ mutation à l'eau 25
Tableau 17 : Indicateur du climat des affaires du Bénin et son rang dans l'UEMOA 26
Tableau 18 : Classement du Bénin selon les indicateurs Business Ready 2025 27
Tableau 19 : Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité 28
Tableau 20 : Évolution du nombre d'entreprises agréées et des montants d'investissement annoncés 28
Tableau 21 : Évolution du nombre d'entreprises agréées au code des investissements et des montants d'investissement annoncés 28
Tableau 22 : Évolution des dépôts bancaires (millions de FCFA) 31
Tableau 23 : Évolution des crédits bancaires (millions de FCFA) 31
Tableau 24 : Évolution des taux de bancarisation au Bénin 31
Tableau 25 : Évolution des statistiques du secteur de la microfinance 32
Tableau 26 : Principaux partenaires à l'importation du Bénin en 2024 33
Tableau 27 : Principaux partenaires à l'exportation du Bénin en 2024 34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du taux de croissance du PIB réel (en %) 8
Graphique 2 : Croissance du PIB réel du Bénin comparativement à la moyenne de l'UEMOA 9
Graphique 3 : Carte des périmètres miniers délimités 21
Graphique 4 : Zones d'intérêts miniers 21
Graphique 5 : Indice synthétique de l'inclusion financière du Bénin 30

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Économie du Bénin en un mot 6
Encadré 2 : Opportunités du secteur minier 20
Encadré 3 : Atouts du secteur minier 20
Encadré 4 : Quelques secteurs et filières d'investissements 29
Encadré 5 : Inclusion financière 30
Encadré 6 : Micro-crédit 32

SIGLES ET ABREVIATIONS

AME	: Aspirants au Métier d'Enseignant
ANDF	: Agence Nationale du Domaine et du Foncier
APIEx	: Agence de Promotion des Investissements et des Exportations
ARCEP	: Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste
B & S	: Biens et Services
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAGD	: Caisse Autonome de Gestion de la Dette
CCI Bénin	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCP	: Centre de Chèques Postaux
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENSAD	: Communauté des États Sahélo-Sahariens
CNE	: Caisse Nationale d'Épargne
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	: Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement
DB	: Doing Business
DGE	: Direction générale de l'Économie
DGI	: Direction générale des Impôts
DGT	: Direction générale du Travail
DPCE	: Direction de la Promotion et de la Coopération Économiques
Ets	: Établissements individuels
FCFA	: Franc de la Communauté Financière en Afrique
FECECAM	: Faîtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel
FMI	: Fonds Monétaire International
FNDA	: Fonds National de Développement Agricole
FNRB	: Fonds National de Retraite du Bénin
GDIZ	: Glo-Djigbé Industrial Zone
GUFE	: Guichet Unique de Formalisation des Entreprises
IFU	: Immatriculation Fiscale Unique
INStaD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPC	: Indice de Perception de la Corruption
IRPP	: Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	: Impôt sur les Sociétés
ISBLSM	: Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages

kVA	: Kilovoltampère
KWH	: Kilowattheure
MEF	: Ministère de l'Économie et des Finances
ND	: Non Disponible
PAC	: Port Autonome de Cotonou
PAG	: Programmes d'Actions du Gouvernement
PER	: Perspectives Économiques Régionales
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PPP	: Partenariat Public Privé
RENACA	: Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées
SARL	: Société à Responsabilité Limitée
SBPE	: Société Béninoise de Production d'Électricité
SIPI	: Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie
SMIG	: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
TaBIP	: Tableau de Bord de l'Investisseur Privé
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNACREP	: Union Nationale des Caisses Rurales d'Épargne et de Prêt
ZES	: Zones Économiques Spéciales

BENIN EN RESUME

Tableau 1 *: Quelques chiffres sur le Bénin en 2024*

Population : 13 751 291 habitants

Superficie : 114 763 km²

Taux de croissance du PIB réel : 7,5%

Taux de chômage : 2,4% (2019)

PIB nominal : 13 025,9 Milliards de Francs CFA

Taux d'inflation annuel moyen : 1,2%

Notation souveraine internationale : BB-(Pos), S&P Global Rating, octobre 2025

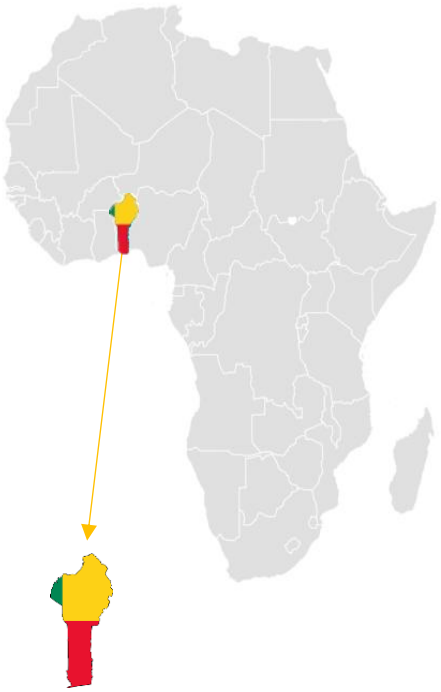

Principaux partenaires commerciaux :			
Á l'exportation	***Part (%) du total de l'exportation***	***Á l'importation***	***Part (%) du total de l'importation***
Bangladesh	*42,5*	*Inde*	*17,5*
Inde	*7,7*	*Chine*	*12,3*
Pakistan	*6,7*	*France*	*9,0*
Danemark	*6,1*	*Nigeria*	*6,6*
États-Unis	*5,3*	*Togo*	*5,2*
Chine	*4,1*	*États-Unis*	*4,9*
Tchad	*3,1*	*Fédération de Russie*	*4,3*
Nigeria	*3,0*	*Côte d'ivoire*	*3,8*
Togo	*2,7*	*Belgique*	*3,3*
Émirats Arabes Unis	*2,6*	*Émirats Arabes Unis*	*2,6*

Source *: INStaD (2025)*

Encadré 1 *: Économie du Bénin en un mot*

Le Bénin est un pays stable, jouissant d'une économie prospère et rayonnante, avec des taux de croissance soutenus grâce aux nombreuses réformes résolument et courageusement engagées depuis 2016. L'économie du Bénin conforte sa dynamique de croissance avec des taux de plus en plus robustes. En 2024 par exemple, le taux de croissance économique a été de 7,5% contre 6,4% un an plus tôt. Cette embellie économique s'est ressentie dans chaque secteur d'activité, principalement le secteur tertiaire qui, en termes de poids dans la valeur ajoutée, a concentré 48,9% du PIB contre 24,2% et 17,4% respectivement pour les secteurs primaire et secondaire. La tendance favorable de l'économie béninoise a été portée par : (i) la bonne performance du secteur primaire (5,9% de croissance), tirée par les cultures vivrières et une bonne amélioration de la production du coton, (ii) l'expansion des activités de la Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) et des activités de construction dans le secteur secondaire (9,7%), (iii) la bonne progression du secteur tertiaire (7,5%), favorisée par la dynamique des activités dans les secteurs primaire et secondaire ainsi que la bonne progression du trafic portuaire.

Source *: DGE, INStaD (2025)*

INTRODUCTION

Depuis 2016, le gouvernement s'est résolument tourné vers l'instauration des réformes propices à l'émergence du secteur privé productif, pourvoyeur de richesse et d'emploi. Ainsi, le secteur privé est devenu la clé de voûte de la dynamique des activités économiques avec un recours prépondérant à l'investissement privé. À titre illustratif, selon l'INStaD, l'investissement privé à prix courant est passé de 1 119,0 milliards de FCFA en 2016 à 3 714,0 milliards de FCFA en 2024, soit une progression de 231,9%.

Au cours de ces dernières années, le secteur privé béninois, auréolé et soutenu par des réformes économiques et financières, a affiché une bonne performance avec une contribution plus accrue de l'investissement privé à la consolidation de la croissance économique et du développement. En effet, l'investissement privé contribue à hauteur de 3,0% à la croissance du PIB réel. Cette vigueur des activités économiques au Bénin mérite une meilleure visibilité aux fins de susciter une plus grande attractivité.
Dans cette perspective, le Ministère de l'Économie et des Finances, à travers la Direction générale de l'Économie (DGE), offre cette opportunité singulière aux investisseurs privés, de disposer des statistiques fiables et des informations économiques utiles synthétisées dans le Tableau de Bord de l'Investisseur Privé (TaBIP) au Bénin.

Le TaBIP, qui est à sa 11ème édition, a été réalisé suivant une approche participative en plusieurs étapes : (i) examen de la demande d'informations économiques des investisseurs potentiels ; (ii) identification des indicateurs potentiels susceptibles de satisfaire la demande des investisseurs ; (iii) identification des structures en mesure de renseigner ou de produire ces indicateurs ; (iv) revue documentaire et collecte de données sur le terrain auprès des structures identifiées ; (v) traitement des données recueillies et, (vi) élaboration du TaBIP.

Publié suivant une périodicité annuelle, ce document est destiné à susciter une plus grande attractivité de l'économie béninoise. Il constitue un outil d'information économique à la disposition des investisseurs, des institutions, des décideurs, des chercheurs et autres acteurs intéressés.

Nous remercions tous les lecteurs qui ont contribué à l'amélioration de la qualité de ce document. Nos sincères remerciements vont également à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce document et en particulier aux responsables et cadres des structures sollicitées pour la mise à disposition des données.

Ce document est structuré en sept (07) chapitres qui présentent le survol des indicateurs macroéconomiques, les réformes fiscales, les gisements majeurs de production exploitables au Bénin, les autres atouts de production, le climat des affaires, le financement des activités économiques et les échanges commerciaux du Bénin.

I. SURVOL DU CADRE MACROECONOMIQUE DU BENIN

Le taux de croissance économique au Bénin s'est affiché à 7,5% en 2024, bien meilleur que la prévision de 6,7% faite en début d'année, contre une réalisation de 6,4% en 2023. Le dynamisme de la croissance est impulsé par une bonne campagne agricole, un secteur secondaire en plein essor porté par les industries et les BTP, ainsi que par une reprise des activités commerciales.

Graphique 1 *: Évolution du taux de croissance du PIB réel (en %)*

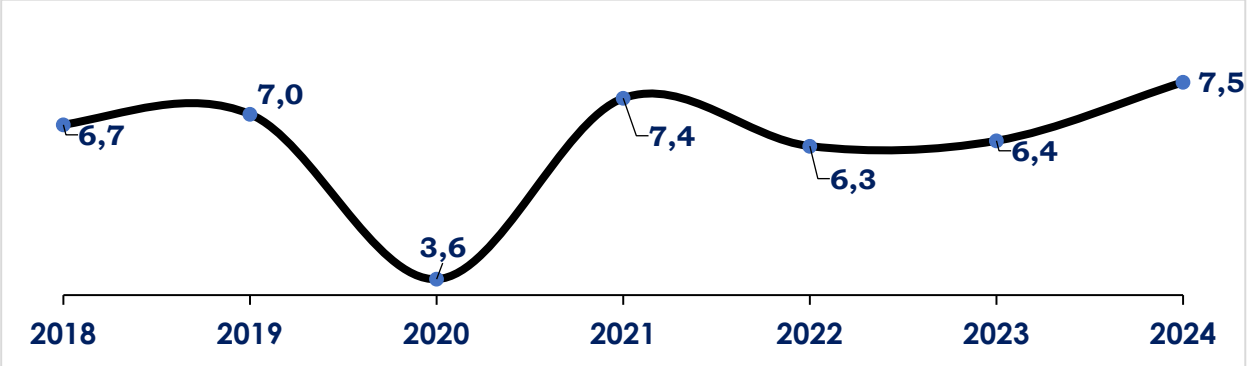

Source *: DGE, INStaD (2025)*

L'économie du Bénin structurellement dominée par le secteur tertiaire (48,9% du PIB en 2024), conforte donc sa dynamique de croissance avec des taux de plus en plus robustes. Tous les secteurs d'activités ont contribué à cette embellie économique, principalement le secteur tertiaire (3,6% de contribution à la croissance en 2024).

Tableau 2 *: Évolution de quelques indicateurs économiques entre 2023 et 2024*

Indicateur	Taux de croissance (%)		Contribution à la croissance (%)		Poids dans le PIB nominal (%)	
Année	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Secteur primaire	5,1	5,9	1,4	1,6	25,4	24,2
Secteur secondaire	7,3	9,7	1,2	1,6	17,3	17,4
Secteur tertiaire	6,6	7,5	3,1	3,6	47,7	48,9
Impôts et taxes	6,9	7,4	0,7	0,7	9,6	9,5
PIB	6,4	7,5	6,4	7,5	100	100

Source *: INStaD, mars 2025*

Globalement, la tendance favorable de l'économie béninoise a été portée par : (i) la bonne performance du secteur primaire (+5,9%), tirée par les cultures vivrières et une bonne amélioration de la production du coton ; (ii) l'expansion de la GDIZ et des activités de construction dans le secteur secondaire (+9,7%) ; (iii) la bonne progression du secteur tertiaire (+7,5%), favorisée par la progression des dépenses courantes et la dynamique des activités dans les secteurs primaire et secondaire.

***Graphique 2** : Croissance du PIB réel du Bénin comparativement à la moyenne de l'UEMOA*

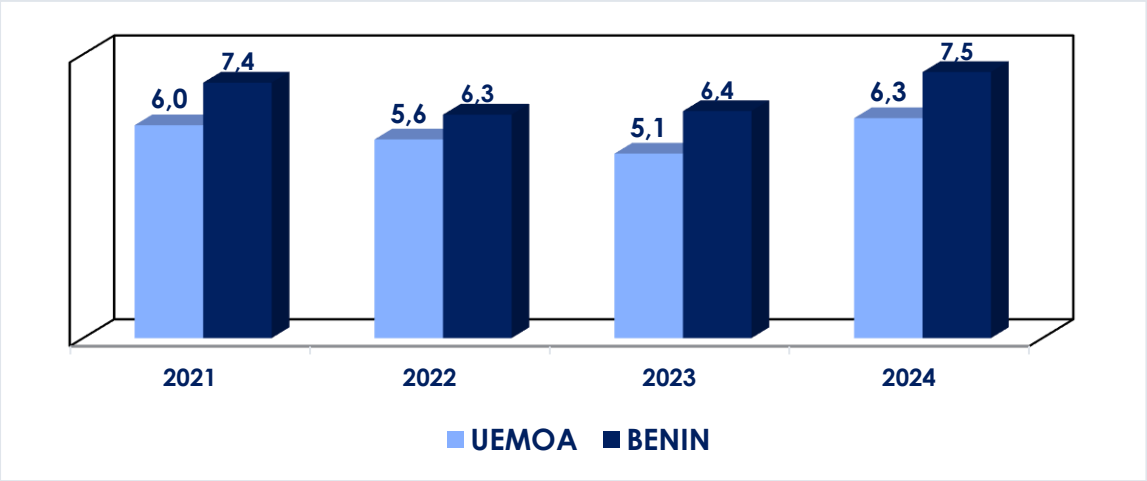

***Source** : FMI-PER, INStaD, DGE, octobre 2025*

Entre 2021 et 2024, le Bénin a affiché une performance économique remarquable, supérieure à celle de la moyenne de l'UEMOA. Cette performance illustre la résilience et le dynamisme de l'économie béninoise, qui réussit non seulement à soutenir une croissance plus élevée que la moyenne régionale, mais aussi à progresser régulièrement malgré les défis économiques. Le Bénin se positionne ainsi comme un moteur de croissance au sein de l'UEMOA, offrant un exemple de stabilité et de développement soutenu.

Les performances de 2024, résultent de la dynamique de l'ensemble des secteurs d'activités.

Au niveau du secteur primaire : La valeur ajoutée de ce secteur s'est établie en hausse de 5,9% en 2024 contre 5,1% en 2023. Cette amélioration est rendue possible grâce à : i) une expansion des aménagements agricoles qui ont boosté certaines productions vivrières comme le riz ; ii) la mise en place de semences améliorées à fort rendement et résilientes aux changements climatiques ; iii) le renforcement du conseil agricole en impliquant le secteur privé et en dotant les encadreurs agricoles d'un cahier de charges avec un mécanisme strict de suivi-évaluation ; iv) la reprise des financements agricoles à travers le Fonds National de Développement Agricole (FNDA); v) l'expansion de la mécanisation agricole à travers l'accès des producteurs à des coûts réduits de tracteurs agricoles, etc.

Pour ce qui concerne spécifiquement la filière coton, l'amélioration de la production s'est poursuivie. La production s'est établie à 637 697,5[1]tonnes en 2024 contre 600 065,5 tonnes en 2023, soit une hausse de 6,3%, favorisée à la fois par une amélioration des superficies emblavées (+5,4%) et des rendements (+0,9%).

1 Source : AIC, novembre 2025

Ce résultat est aussi imputable à : i) la multiplicité des traitements phytosanitaires ; ii) la forte sensibilisation des producteurs et des agents à travers divers canaux (rencontres physiques et diffusion sur les radios de proximité) ; iii) le prolongement des pluies au profit des semis tardifs dans certaines régions et le faible taux de pourriture de capsules, etc.

Au niveau du secteur secondaire : Le taux de croissance de la valeur ajoutée s'est établi à 7,5% en 2024 contre 6,7% en 2023 pour les industries agro-alimentaires et à 9,2% en 2024 contre 7,6% en 2023 pour les autres industries manufacturières. Les bonnes performances des industries agroalimentaires et autres industries manufacturières sont portées par : i) les activités des nouvelles industries dans la zone industrielle de Glo-djigbé qui, en 2024, a enregistré déjà 12 unités industrielles en production ; ii) les activités des nouvelles industries installées en 2024 sous les régimes du code des investissements ; iii) la transformation artisanale de produits agricoles qui bénéficie d'une évolution favorable du secteur agricole. Par ailleurs, le dynamisme du secteur secondaire a également été soutenu par : i) la construction du pôle commercial du stade "Général Mathieu Kérékou", des marchés urbains, du quai fruitier, des cités départementales ; ii) la mise en œuvre du projet asphaltage phase B; iii) l'extension du réseau routier, etc.

Au niveau du secteur tertiaire marchand : Les performances réalisées par les branches agricole et industrielle ont favorisé l'activité commerciale. De même, les activités dans la branche communication et celles relatives aux services touristiques tels que les hôtels et restaurants ont été bénéfiques au secteur.

Au niveau du secteur tertiaire non marchand : La hausse des dépenses courantes est imputable, entre autres, aux mesures sociales en cours dont celles en faveur des Aspirants au Métier d'Enseignant (AME), qui bénéficient à partir de 2024, de nombreux avantages sociaux de la part de l'État. Ces avantages concernent : i) l'extension à douze mois de la prise en charge de leur rémunération, à compter de l'année scolaire 2023/2024 ; ii) le bénéfice d'une assurance-maladie selon les modalités prévues pour les fonctionnaires ; iii) le bénéfice d'un congé de maternité pour les AME de sexe féminin ; iv) l'institution d'une prime d'engagement pour le service d'intérêt national d'un montant de 20.000 FCFA par mois à compter du mois de mars 2024 ; v) la gratuité des frais de scolarité pour les enfants des AME, à l'instar de ceux des enseignants fonctionnaires et contractuels de l'État.

Au niveau des prix, l'inflation reste contenue dans la limite de 3% (norme de l'UEMOA), soutenue par les bonnes performances du secteur agricole. Sur la période 2022-2024, le taux d'inflation moyen s'affiche à 1,8%. Il s'est établi à 1,2% en 2024 contre 2,7% en 2023 et 1,4% en 2022. En 2024, le poste « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de l'indice des prix, n'a connu qu'une hausse de 0,7%, maintenant l'inflation à un niveau bas. Ainsi, le Bénin enregistre le deuxième taux d'inflation le plus faible dans l'UEMOA, après le Sénégal, en 2024.

II. REFORMES FISCALES

II.1 Dispositions fiscales pour les entreprises au Bénin

La fiscalité des entreprises au Bénin reflète une volonté affirmée du gouvernement de créer un environnement des affaires attractif et compétitif. Grâce à des taux adaptés, des exonérations ciblées en faveur des PME et des dispositifs de lutte contre l'évasion fiscale, le cadre fiscal béninois se modernise et soutient l'investissement productif. Ces mesures témoignent de la volonté du gouvernement de prendre en compte les préoccupations des acteurs économiques.

***Encadré 2** : Principales dispositions fiscales*

- Impôt sur les Sociétés (IS) : Le taux de l'impôt est fixé à 25 % du bénéfice imposable aux entreprises ayant des activités industrielles non extractives, les écoles privées d'enseignement ; et à 30% du bénéfice imposable pour les autres entreprises.

- Impôt sur les Bénéfices d'Affaires (IBA) : Les entreprises exerçant une activité de négoce d'œuvres d'art peuvent être assujetties à l'IBA, avec un taux réduit de 20% et un taux minimum de 0,5% des produits encaissables.

- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : La TVA de 18% est applicable sur la plupart des biens et services, mais des exonérations peuvent être accordées, notamment pour les PME sur certains équipements.

- Droits de Timbre : Un droit de timbre proportionnel de 1% est appliqué sur les paiements en espèces d'un montant supérieur à 100 000 francs CFA.

- Autres Impôts et Taxes : Des taxes sur les salaires, des cotisations sociales, et d'autres taxes spécifiques peuvent s'appliquer.

- Exonérations pour les PME : Les PME bénéficient d'exonérations de TVA et de droits de douane sur certains matériels et équipements neufs importés, destinés à l'installation d'unités artisanales et industrielles, ce qui représente une mesure incitative importante.

- Lutte contre l'évasion fiscale : Des mesures sont mises en place pour lutter contre l'évasion fiscale, notamment l'obligation de déclaration pour les activités de l'économie collaborative et les plateformes numériques.

***Source** : DGI (2025)*

II.2 Réformes clés en matière de promotion du climat des affaires

Le Bénin consolide ses réformes d'amélioration du climat des affaires. Les initiatives incluent la modernisation de la justice commerciale, la réduction de la fiscalité sur les entreprises, et la simplification des procédures administratives pour les diverses formalités des entreprises.

Modernisation de la justice commerciale : Le Bénin a mis en place des réformes pour accélérer et simplifier le règlement des litiges commerciaux, notamment par la digitalisation des procédures et la facilitation de l'accès à la justice pour les entreprises.

Réduction de la fiscalité : Des mesures ont été prises pour alléger la charge fiscale des entreprises, comme la réduction du taux d'imposition sur les dividendes qui est passé de 10% à 5% pour les associés non-résidents et de 7% à 5% pour les associés des sociétés cotées en bourse.

Simplification des procédures administratives : Le gouvernement assure une simplification continue des procédures pour la création d'entreprises et l'obtention de licences, dans le but de réduire les coûts et les délais pour les entrepreneurs.

Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) : Le Bénin s'est doté d'une politique nationale de promotion des PME et d'une agence pour soutenir la croissance, le développement, et le financement des micros, petites et moyennes entreprises.

Renforcement de la gestion des marchés publics : Le Bénin accélère la mise en place d'une plateforme dématérialisée de gestion des marchés publics pour favoriser la transparence et la libre concurrence dans la passation des marchés publics.

L'économie béninoise, auréolée par des réformes courageuses, engrange et affiche des performances remarquables aux plans régional et continental. En effet, selon l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG 2024), le Bénin est 3ème dans l'UEMOA et 15ème sur le plan continental pour la dimension « fondements des opportunités économiques ». Cet indicateur a le mérite de tenir compte des faits observés et réels dans les pays concernés.

Tableau 3 : *Fondements des opportunités économiques suivant le classement Mo Ibrahim du Bénin*

	Bénin
Administration publique	69,3
Rang en Afrique	7
Rang dans UEMOA	1
Environnement des affaires et du travail	53,4
Rang en Afrique	10
Rang dans UEMOA	2
Infrastructures	42,3
Rang en Afrique	21
Rang dans UEMOA	3
Économie rurale	63,9
Rang en Afrique	23
Rang dans UEMOA	5
Opportunités économiques	**57,2**
Rang en Afrique	15
Rang dans UEMOA	3

Source : *Mo Ibrahim (2025)*

L'indice des fondements des opportunités économiques de "Mo Ibrahim" est calculé suivant quatre (4) sous-indices : (i) les réformes engagées et l'efficacité dans l'Administration publique, le Bénin est 1er dans l'espace UEMOA et 7ème au plan continental ; (ii) l'environnement des affaires et du travail où le Bénin est 2ème de l'UEMOA et 10ème sur l'échiquier africain ; (iii) les infrastructures, le Bénin est 3ème de l'UEMOA et

21ème au plan africain et enfin, (iv) l'économie rurale où le Bénin est 5ème de l'UEMOA et 23ème au plan continental.

II.3 Réformes spécifiques en matière de promotion du climat des affaires

II.3.1 Réformes en faveur de l'entrepreneuriat et de la Microfinance

Le Bénin poursuit son dynamisme visant à soutenir l'entrepreneuriat et la microfinance. Les diverses réformes concernent les conditions de création d'entreprises, l'accès au financement et le renforcement du cadre réglementaire.

Facilitation de la création d'entreprises : Le Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFE) de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx) reste le principal point d'entrée pour les entrepreneurs souhaitant créer une entreprise au Bénin. La durée de création d'entreprise en ligne est de 3 heures ouvrables.

Accès au financement : Des programmes de financements spécifiques pour les entreprises sont regroupés au niveau de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) pour soutenir les différents secteurs d'activités.

Accès à des services financiers inclusifs : Les Institutions de Microfinance (IMF) telles que la FECECAM[2], l'UNACREP[3] et le RENACA continuent de jouer un rôle important dans l'inclusion financière en participant au financement des activités de la chaîne de valeur agricole.

II.3.2 Réformes en faveur du tourisme et de la culture

Au cours de ces dernières années, le Bénin s'est singulièrement distingué par la mise en place des réformes ambitieuses dans les secteurs du tourisme et de la culture, avec pour objectif, de valoriser son patrimoine, développer des infrastructures modernes et attirer un plus grand nombre de visiteurs. Ces efforts s'inscrivent dans la continuité du Plan National de Développement 2018-2025, qui vise à faire du Bénin une destination touristique et culturelle de référence.

Réformes clés en matière de tourisme : Le pays poursuit la restauration et la mise en valeur de ses sites historiques, musées et palais royaux, en les érigeant en patrimoine national et en sites touristiques. Le gouvernement met en place des actions pour améliorer l'environnement des affaires et créer des opportunités d'investissement dans le secteur touristique.

[2] La FECECAM est la Fédération des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel

[3] UNACREP (Union Nationale des Caisses rurales d'Epargne et de Prêt)

Réformes clés en matière de culture : Le Bénin met en œuvre des mesures pour protéger son patrimoine culturel, notamment en renforçant la législation sur la piraterie des œuvres littéraires et culturelles. Le Bénin installe progressivement une batterie de dispositifs aux fins de soutenir les artistes, notamment la création du Fonds de Développement des Arts et de la Culture.

II.4 Régimes des zones économiques spéciales (ZES)

Le Bénin offre un important cadre incitatif remarquable aux investisseurs, à travers des régimes douaniers et fiscaux très attractifs. Ces dispositifs favorisent l'implantation d'entreprises locales et étrangères, tout en soutenant les secteurs prioritaires du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG2). Grâce à ces mesures ambitieuses dont le régime des exportations, le pays devient une destination économique compétitive en Afrique de l'Ouest.

Tableau 4 : Régime des exportations

Avantages douaniers	Avantages fiscaux	Avantages sociaux
Exonération totale des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe de statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement de solidarité sur : - Les matériels, outillages et véhicules utilitaires destinés exclusivement à la production ; - Les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur CAF (coût assurance et fret).	**Pendant les 15 premières années d'exploitation** Exonération des droits de douanes sur les matières premières ; Exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire ; Exonération de la contribution des patentes et licences ; Exonération du droit d'enregistrement en cas d'augmentation du capital ; Exonération du montant du versement patronal sur salaires ; Exonération de droit de mutation, d'enregistrement ainsi que l'impôt sur les plus-values en cas de cession de biens, de transfert ou apports entre entreprises. **Après 15 ans d'exploitation** Exonération des droits de douanes sur les matières premières ; Impôt sur les sociétés à 15%.	Créer 80% d'emplois locaux ; Contrat librement négocié ; Obligation de souscrire à l'assurance maladie.

Source *: APIEX (2025)*

Par ailleurs, le régime de promotion des échanges intracommunautaires offre également des avantages douaniers, fiscaux et sociaux exceptionnels.

Tableau 5 *: Régime de promotion des échanges intracommunautaires*

Avantages douaniers	Avantages fiscaux	Avantages sociaux
Régime de la promotion des échanges intracommunautaires (A)		
Exonération totale des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe de statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement de solidarité sur : - Les matériels, outillages et véhicules utilitaires destinés exclusivement à la production ; - Les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur CAF (coût assurance et fret).	**Pendant les 12 premières années d'exploitation** Exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire ; Exonération de la contribution des patentes et licences ; Réduction de 50% du montant du versement patronal sur salaires ; Exonération de droit de mutation, d'enregistrement ainsi que l'impôt sur les plus-values en cas de cession de biens, de transfert ou apports entre entreprises. **Après 12 ans d'exploitation** Impôt sur les sociétés à 15%.	Créer 80% d'emplois locaux ; Contrat librement négocié ; Obligation de souscrire à l'assurance maladie.
Régime de la promotion des échanges intracommunautaires (B)		
Exonération totale des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe de statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement de solidarité sur : - Les matériels, outillages et véhicules utilitaires destinés exclusivement à la production ; - Les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur CAF (coût assurance et fret).	**Pendant les 15 premières années d'exploitation** Exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire ; Exonération de la contribution des patentes et licences ; Réduction de 80% du montant du versement patronal sur salaires ; Exonération de droit de mutation, d'enregistrement ainsi que l'impôt sur les plus-values en cas de cession de biens, de transfert ou apports entre entreprises.	Créer 80% d'emplois locaux ; Contrat librement négocié ; Obligation de souscrire à l'assurance maladie.
Régime de la promotion des échanges intracommunautaires (C)		
Exonération totale des droits et taxes d'entrée, à l'exception de la taxe de voirie, de la taxe de statistique, du timbre douanier, du prélèvement communautaire, du prélèvement communautaire de solidarité et du prélèvement de solidarité sur : - Les matériels, outillages et véhicules utilitaires destinés exclusivement à la production ; - Les pièces de rechange spécifiques aux équipements importés dans la limite d'un montant égal à 15% de la valeur CAF (coût assurance et fret).	**Pendant les 17 premières années d'exploitation** Exonération de l'impôt sur les sociétés, de l'acompte sur impôt assis sur les bénéfices et de l'impôt minimum forfaitaire ; Exonération de la contribution des patentes et licences ; Exonération du montant du versement patronal sur salaires ; Exonération du droit d'enregistrement en cas d'augmentation du capital ; Exonération de droit de mutation, d'enregistrement ainsi que l'impôt sur les plus-values en cas de cession de biens, de transfert ou apports entre entreprises.	Créer 80% d'emplois locaux ; Contrat librement négocié ; Obligation de souscrire à l'assurance maladie.

Source **:** *APIEX (2025)*

III. GISEMENTS MAJEURS DE PRODUCTION EXPLOITABLES AU BENIN

III.1 Informations sur le secteur minier

Sur le plan géologique, le Bénin est subdivisé en deux (02) grands ensembles géomorphologiques : les zones de bassin qui représentent environ 15% du territoire national et les zones de socle cristallin qui couvrent environ 85% du territoire.

Ces différentes zones renferment d'importantes potentialités en ressources minérales qui ont fait l'objet durant des décennies de plusieurs programmes d'exploration. Les principales ressources identifiées à l'issue de ces travaux sont l'or, le fer, les phosphates, le kaolin, les matériaux de construction, les granites et autres pierres ornementales. Des indices de nickel, de rutile, de zircon et de lithium constituent de sérieuses cibles de recherche pour le pays.

III.1.1 Substances métalliques

Le Bénin possède un potentiel minier significatif, notamment des réserves importantes en Or dans plusieurs départements comme l'Atacora, la Donga, l'Alibori et le Borgou. Ces gisements sont exploitables tant sous forme filonienne qu'alluvionnaire, avec une bonne teneur en minerai, ce qui ouvre de belles perspectives pour le secteur minier national. Le fer, essentiellement destiné à la sidérurgie, est également bien représenté dans les localités de Loumbou-Loumbou et Madékali, avec des minerais de qualité. Les infrastructures routières en forte modernisation dans plusieurs communes faciliteront l'exploitation et le transport des ressources, renforçant ainsi la compétitivité du secteur minier béninois.

***Tableau 6** : Gisement minier*

Gisement minier	Localisation géographique	Utilisations	Réserves	Observations
Or	**Atacora :** Perma, Tchantangou (filonien et alluvionnaire) Sinan-Issiré, Sarga (alluvionnaire) Nimbéré **Donga :** Baréi, Tansar, Anoun, Alédjo-koura (éluvionnaire et filonien) **Alibori** : Yankpa **Borgou :** Sinendé Filonien ou alluvionnaire	Joaillerie, électronique et dentisterie	- Les réserves prouvées des filons sont importantes, avec une teneur en minerai de 9g/t - Les réserves prouvées des alluvions sont appréciables, avec une teneur en minerai de 1g/m^3	Les actions de promotions ont permis l'installation des sociétés minières actuellement sur six (06) permis de recherche. Lesdits permis bénéficient des activités de recherche faites par la société PGCB qui travaille sur trois (03) périmètres, XINQUAN, MINIERE AMEDEM, DONGA METAL qui disposent chacune d'un périmètre de recherche. Après les travaux de recherche, les sociétés XINQUAN et MINIERE AMEDEM sollicitent des permis d'exploitation. Plusieurs autres périmètres aurifères sont disponibles.

Gisement minier	Localisation géographique	Utilisations	Réserves	Observations
Fer	**Alibori** : Loumbou-Loumbou (Karimama), Madékali (Malanville)	Exclusivement utilisé dans la sidérurgie	Loumbou-Loumbou : 46-52 % Fer et 13-52 % SiO2 (Silice) Madékali : 46-52 % Fer et 13-15 % SiO2 (Silice)	Gisement de Madékali est actuellement accessible à la suite du bitumage de l'axe bojekali–madékali. Celle de Karimama est également en cours de bitumage.

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

III.1.2 Minerais industriels

Le Bénin détient un important potentiel en minéraux industriels, avec du kaolin abondant dans le département du Plateau, utilisé en poterie et ciment, et des phosphates de qualité dans plusieurs départements, essentiels pour les engrais et détergents. Le gypse et les sables siliceux participent à l'industrie du verre.

***Tableau 7** : Minerais industriels*

Gisement minier	Localisation géographique	Utilisations	Réserves	Observations
Kaolin	**Plateau** : Kétou, Adakplamé	Poterie, céramiques sanitaires, carreaux, production de ciment blanc	1 milliard de m^3 (mélangé à de l 'oxydes de fer) 1 million de m^3 de kaolin pur blanc	Les exploitations artisanales sont observées par endroit sur le gisement.
Phosphates	**Alibori** : réserve du parc « W » (Sud-Marikiré, extrême Nord-Ouest du Bénin) **Atlantique** : Toffo, Sèhouè, Avakpa **Mono** : Bopa-Bakpodji **Plateau** : Pobè	Engrais, détergent, alimentation animale, fabrication du phosphore. Cimenterie, Production de plâtres et isolants acoustiques	Gisement de phosphate d'une teneur de 25.2 % P_2O_5 estimé à 5,5 millions de tonnes dans le parc W	
Gypse			En lentilles, au sein des formations du Bassin sédimentaire côtier	
Sable siliceux et Feldspaths potassiques	**Ouémé** : Sèmè **Mono** : Houéyogbé **Collines** : Gobada (Filon de quartz), Idadjo (Feldspath potassique)	Matières premières entrant dans la fabrication du verre	Sable siliceux d'une teneur de 98% SiO^2 à Houéyogbé	

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

III.1.3 Pierres ornementales ou pierres de taille

Le Bénin dispose de ressources minérales remarquables en pierres, avec des gisements de marbres localisés notamment à Idadjo, Assiyo et Bagbononhoué, destinés à l'industrie de la marbrerie et la production de chaux. Les réserves sont en cours d'évaluation sur certains sites clés. Par ailleurs, le pays possède d'importants gisements

de granites, utilisés pour la fabrication de plaques, dalles, pavés et objets d'art, avec des réserves très significatives.

La bonne accessibilité des sites grâce aux infrastructures routières et électriques renforce le potentiel d'exploitation et de valorisation de ces ressources, contribuant au développement économique local.

***Tableau 8** : Pierres*

Gisement minier	*Localisation géographique*	*Utilisations*	*Réserves*	*Observations*
Marbre	**Collines** : Idadjo (Ouèssè), Assiyo (Dassa-Zoumè), Montewo (Savè) **Couffo** : Atomey-Lonkly (Azovè), Lanta (Klouékanmè) **Zou** : Bagbononhoué (Abomey)	Industrie Marbrerie Production du granito et de la chaux	-Idadjo -Atomey-Lonkly -Lanta	Le gisement de Bagbononhoué sera évalué et délimité en périmètres miniers. L'indice d'Assiyo fera l'objet de reconnaissance approfondie.
Granite **Charnockites (Gabbro)** **Monzo-Syénite** **Quartzites**	**Collines** : Dassa-Zoumè, Fita, Savè, Gobada **Borgou** : Parakou, Bétérou (Tchaourou) **Atacora** : Kota (Natitingou)	-Production de plaques, dalles et plaquettes pour le revêtement des sols, des murs, des monuments, - Production de pavés et d'objets d'arts.	Réserves très importantes	

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

III.1.4 Matériaux de construction

Le Bénin possède d'importantes ressources en matériaux de construction essentiels au développement des infrastructures. Le calcaire, notamment exploité dans le Plateau, le Mono et le Zou, est une matière première clé pour la production de ciment et de chaux, avec des réserves prouvées importantes à Arlan. Les graviers, présents dans plusieurs départements comme le Mono, le Couffo, l'Atlantique et le Zou, sont abondants et essentiels pour la construction et le génie civil, avec un contrôle rigoureux pour garantir une exploitation durable. Les argiles, utilisées dans la fabrication de briques, tuiles et carreaux, sont également disponibles notamment dans le Zou et le Mono. Enfin, les gisements de sable, particulièrement concentrés dans le sud du pays, sont très considérables et réglementés pour préserver l'environnement côtier.

***Tableau 9** : Matériaux de construction*

Gisement minier	Localisation géographique	Utilisations	Réserves	Observations
Calcaire	**Plateau** : Onigbolo, Massè **Mono** : Bakpodji **Zou** : Arlan Tchito-Dénou	Matière première pour la production du ciment ou de la chaux	Plateaux : Onigbolo et Massè en exploitation Arlan, toutes les réserves prouvées sont importantes	Les résultats sont assez intéressants
Gravier	**Mono** : Comè, Sê, Lokossa **Couffo** : Dévé, Dogbo **Atlantique** : Zinvié **Zou** : Covè	Utilisé comme matériau dans les constructions et dans le génie civil	Gravier de Sê et environs sont importants ; Les réserves des autres localités ne sont pas évaluées mais très importantes.	Contrôle technique et administratif des carrières en vue d'une exploitation durable des graviers
Argiles	**Zou :** Gbédji Kotovi, Massi et Zogbodomey **Mono** : Comè	Argiles céramiques, briques cuites, tuiles, carreaux	Zogbodomey	
Terre de barre	Plateaux du Bassin sédimentaire côtier, au Nord et au Sud de la dépression de la Lama.	Production de briques en terre stabilisée	Gbedji-Kotovi : réserves importantes	
Sable	Il est omniprésent dans tout le pays surtout dans les lacs et lagunes, les cours d'eau, les bras morts et certains horizons du bassin sédimentaire côtier.	Utilisé comme matériau dans les constructions et dans le génie civil	Gisements très considérables surtout dans la partie Sud du pays	Seul le sable hors plage est pris en compte. L'exploitation du sable le long de la plage est interdite.

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

En dehors des ressources minérales prouvées dont les réserves sont évaluées, des indices de minéralisation ont été mis en évidence notamment à Assiyo dans les Collines et à Bagbononhoué dans le Zou. Ceux-ci nécessitent en effet des travaux de détail en vue de l'évaluation de leurs réserves.

III.2 Quelques opportunités et atouts du secteur minier

Le secteur minier au Bénin offre d'importantes opportunités de développement, notamment à travers l'exploitation et la mise en valeur d'abondants gisements.

***Encadré 2** : Opportunités du secteur minier*

Au nombre des opportunités relatives au secteur minier béninois, on pourrait évoquer :

- les possibilités d'exportation par voie maritime ;
- l'appartenance du Bénin aux organisations internationales et aux regroupements sous régionaux (UEMOA, CEDEAO, CENSAD, etc.) ;
- la montée du coût des substances minérales surtout métalliques.

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

Le Bénin dispose également de plusieurs atouts structurels pour soutenir le développement de son secteur minier, notamment un potentiel géologique diversifié réparti sur l'ensemble du territoire national.

***Encadré 3** : Atouts du secteur minier*

(i) Existence de gisements dont les réserves sont prouvées et exploitables (fer, matériaux de construction, calcaire, argile, terre de barre, pierres ornementales, marbre, granite, tourbe) ;

(ii) existence d'indices de plusieurs substances minérales mettant en relief de réelles perspectives de découverte de nouveaux gisements ;

(iii) existence d'infrastructures géologiques de base (cartes géologiques, cartes de levé aéromagnétique, cartes gravimétriques, images Landsat, bibliothèque, carothèque, banque de données géologiques et minières, etc.) ;

(iv) cadre règlementaire créé par le décret n° 2005-482 du 04 août 2005 qui prescrit l'utilisation d'au moins 25% de matériaux locaux de construction des édifices publics.

***Source** : Direction générale des Mines (2025)*

III.3 Localisation géographique des minerais au Bénin

Le potentiel minier diversifié du Bénin se répand sur l'ensemble de son territoire, avec des gisements localisés dans plusieurs régions aux caractéristiques géologiques distinctes. Cette répartition traduit à la fois la richesse du sous-sol béninois et les opportunités de développement du secteur minier en matière de prospection, d'exploitation et de planification des investissements.

Graphique 3 *: Carte des périmètres miniers délimités*

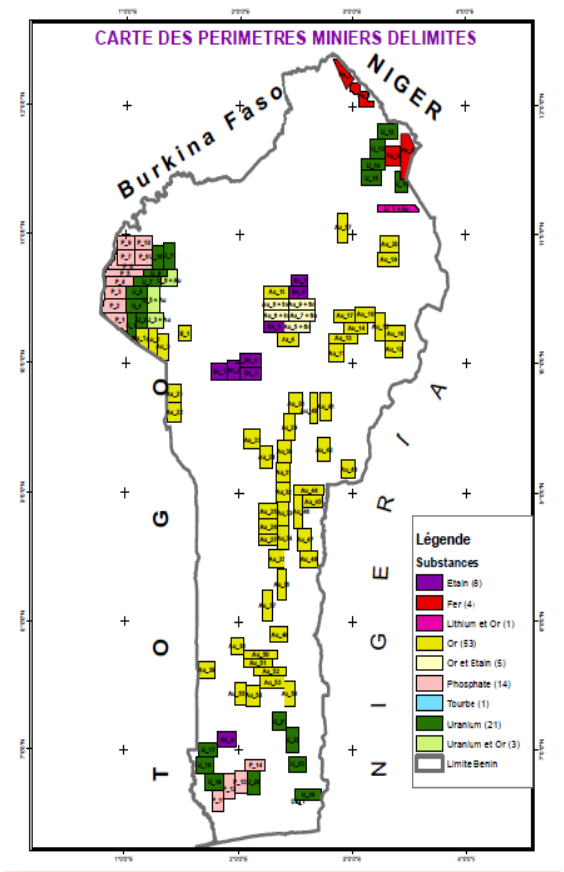

Graphique 4 *: Zones d'intérêts miniers*

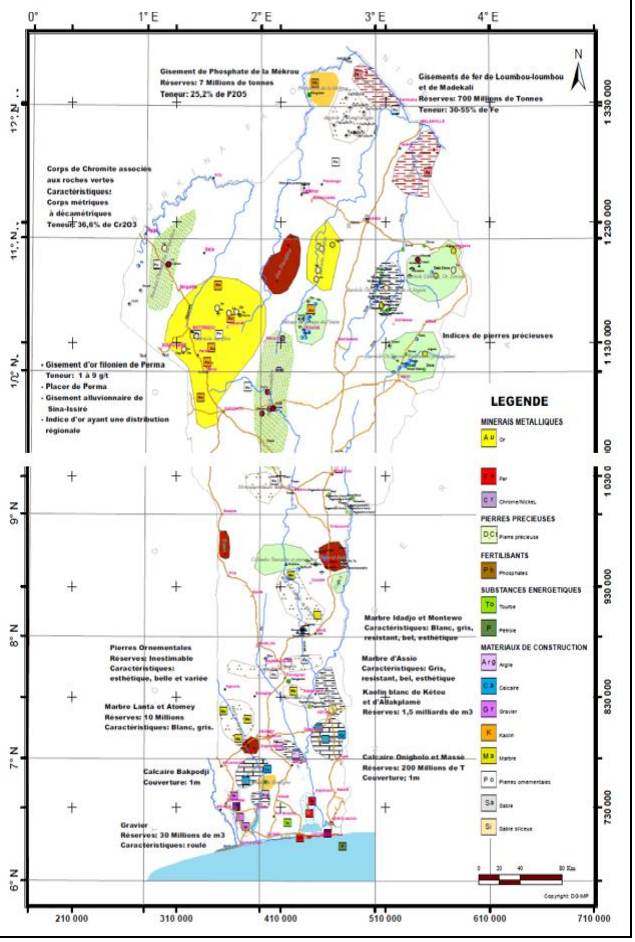

Source *: Direction générale des Mines (2025)*

IV. AUTRES ATOUTS DE PRODUCTION : TELECOMS, ENERGIE ET EAU

IV.1 Indicateurs télécoms

Entre 2022 et 2024, le secteur de la téléphonie mobile au Bénin a connu une croissance exponentielle. Le nombre d'abonnés mobiles est passé de 6,8 millions à plus de 10,9 millions, avec un taux de pénétration qui progresse de 52,7% à 83,4%, signe d'une forte démocratisation de l'accès au mobile. Parallèlement, les abonnements Internet mobile augmentent également, avec un taux de pénétration qui atteint 63,5% en 2024, contre 42,1% en 2022. La baisse significative du prix moyen de la Data (Internet mobile), passant de 995 à 440 FCFA le Giga octet (Go), témoigne d'une politique tarifaire favorable à l'inclusion numérique. Cette dynamique illustre le développement rapide des infrastructures numériques du pays.

***Tableau 10** : Indicateurs télécoms*

		2022	2023	2024
Évolution du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile		6 811 527	8 489 402	10 943 657
Taux de Pénétration téléphonie mobile		52,70%	67,30%	83,40%
Évolution des cartes SIM actives (abonnement) sur les réseaux mobiles		14 549 987	16 373 886	18 214 481
Évolution du nombre de cartes SIM actives Internet sur les réseaux mobiles		9 727 180	10 931 665	12 361 382
Évolution du nombre d'abonnés Internet téléphonie mobile		5 435 257	6 987 000	8 328 094
Taux de Pénétration abonnement Internet mobile		42,10%	55,40%	63,50%
Évolution du nombre d'abonnés Internet téléphonie fixe		21062	24113	40117
Taux de Pénétration Internet fixe		0,17%	0,19%	0,31%
Part de marché en volume des opérateurs GSM au Bénin	SPACETEL BENIN SA	58,21%	53,99%	48,65%
	MOOV AFRICA BENIN SA	37,66%	35,10%	31,32%
	SBIN SA	4,12%	10,91%	20,03%
Évolution de la tarification de l'Internet mobile au Bénin (Prix moyen du Go)		995	593	440

***Source** : ARCEP (2025)*

IV.2 Tarifs compétitifs de l'énergie (SBEE) et de l'eau (SONEB)

Les tarifs de la SBEE et de la SONEB en 2024 reflètent une volonté d'adapter les prix aux réalités économiques tout en offrant des facilités aux entreprises des zones économiques spéciales.

En effet, les entreprises de la GDIZ reçoivent de l'énergie à un prix préférentiel auprès de la Société d'Investissement et de Promotion de l'Industrie (SIPI) qui a signé un protocole d'accord de fournitures d'électricité avec la Société Béninoise de Production d'Électricité (SBPE).

- ***Tarifs SBEE pour les Clients Basse Tension***

En 2024, la structure tarifaire de l'électricité appliquée par la SBEE met en évidence une différenciation selon la consommation et l'usage. Pour l'usage domestique, le prix appliqué est de : (i) 86 FCFA par kwh pour une tranche sociale (consommation mensuelle inférieure à 20 kwh), (ii)125 FCFA par kwh pour la tranche 1(consommation mensuelle comprise entre 20 et 250 kwh), (iii) 148 FCFA par kwh pour la tranche 2 (consommation mensuelle supérieure à 250 kwh). Pour un usage professionnel, le prix unique appliqué est de 125 FCFA par kwh. Quel que soit l'usage, une prime fixe mensuelle de 500 FCFA est appliquée.

Tableau 11 *: Tarifs SBEE*

	Tarifs 2024	
	Energie (FCFA/kwh)	**Prime fixe (FCFA/kVA/mois)**
Tarif bt1 : usage domestique		
Tranche sociale <20 kwh	86	500
Tranche 1 : 0- 250 kwh	125	500
Tranche 2 : > 250 kwh	148	500
Tarif bt2 : usage professionnel et prépaiement		
TARIF UNIQUE	125	500

Source *: SBEE (2025)*

- ***Tarifs SBEE pour les Clients Moyenne Tension***

Pour les abonnés au réseau moyenne tension, il est principalement appliqué un prix unique de 96 FCFA par kwh avec une prime fixe mensuelle de 6.000 FCFA. Toutefois, pour les entreprises installées dans les zones économiques spéciales, des tarifs préférentiels peuvent s'appliquer.

Tableau 12 *: Tarifs SBEE pour les clients moyenne tension*

	Tarifs 2024	
	Energie (FCFA/kwh)	***Prime fixe (FCFA/kVA/mois)***
Tarif unique	96	6000
Tarif à postes heures de pointes	150	6000
Tarif à postes Heures pleines	88	6000

Source *: SBEE (2025)*

- ***Tarifs SONEB***
  - ***Tarifs SONEB d'abonnement***

Tarification de l'eau sur les 05 dernières années :

La tarification de l'eau au Bénin est restée stable, selon les données de la SONEB. Les bonnes fontaines et accès collectifs sont facturés à un tarif unique de 330 FCFA/m³ alors que les branchements particuliers sont facturés entre 198 FCFA et 658 FCFA le m³ par mois selon la quantité d'eau consommée. Cette structure tarifaire vise à préserver

l'accès à l'eau pour les ménages à faible consommation tout en appliquant une tarification progressive pour encourager une utilisation responsable des ressources.

***Tableau 13** : Tarif eau en vigueur depuis 2019*

Tranche de consommation	Périodicité de facturation	Tarif appliqué
Branchement particulier		
0-5 m3	Mensuelle	198 F CFA/m3
6-50 m3		453 F CFA/m3
> 50 m3		658 F CFA/m3
Bonnes fontaines et accès collectifs	Mensuelle	330 FCFA/m3

***Source** : SONEB (2025)*

L'évolution du taux de couverture en eau potable constitue un indicateur clé de progrès.

***Tableau 14 :** Évolution du taux de couverture en eau potable*

Année	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*	*2024*
Taux de desserte en eau potable (%)	*60*	*70*	*72*	*74*	*75*

***Source :** SONEB (2025)*

Le Bénin a mis en place une structure tarifaire différenciée d'abonnement à l'eau selon les types d'usage, afin de concilier l'accessibilité du service pour les ménages et les entreprises.

***Tableau 15** : Tarifs d'abonnement à l'eau par type d'usage*

Opération	Calibre	Usage	Caution	Timbre	Total
	En mm	Type	En francs CFA	En francs CFA	En francs CFA
Abonnement	16	Domestique	12 000 F	2 400 F	14 400 F
Abonnement	20	Domestique	13 800 F	2 400 F	16 200 F
Abonnement	30	Piscine, Hôtel, immeuble, etc.	51 800 F	2 400 F	54 200 F
Abonnement	40	Piscine, Hôtel, immeuble, etc.	103 500 F	2 400 F	105 900 F
Abonnement	60	Industrie	414 000 F	2 400 F	416 400 F
Abonnement	80	Industrie	621 000 F	2 400 F	623 400 F
Abonnement	100	Industrie	828 000 F	2 400 F	830 400 F
Abonnement	200	Industrie	1 552 500 F	2 400 F	1 554 900 F

***Source** : SONEB (2025)*

Il est également prévu des tarifs spécifiques applicables aux opérations de réabonnement et de changement tarifaire, qui encadrent les conditions de rétablissement du service.

***Tableau 16** : Tarifs réabonnement/ mutation à l'eau*

Opérations	Calibre En mm	Frais Remise	Caution En francs CFA	Timbre En francs CFA	Total En francs CFA
Réabonnement	16	795	12 000	2 400	15 195
Réabonnement	20	795	13 800	2 400	16 995
Réabonnement	30	795	51 800	2 400	54 995
Réabonnement	40	795	103 500	2 400	106 695
Réabonnement	60	795	414 000	2 400	417 195
Réabonnement	80	795	621 000	2 400	624 195
Réabonnement	100	795	828 000	2 400	831 195
Réabonnement	200	795	1 552 500	2 400	1 556 695
Changement tarifaire	-	795	-	2 400	3 195

***Source** : SONEB (2025)*

V. CLIMAT DES AFFAIRES

Depuis 2016, les réformes structurelles engagées ont permis de renforcer durablement l'environnement des affaires au Bénin. En 2024, S&P Global Ratings a relevé la notation souveraine du pays de « B+ » (perspective positive) en 2023 à « BB- » (perspective stable), positionnant le Bénin parmi les meilleurs crédits d'Afrique subsaharienne. En octobre 2025, la note « BB- » a été maintenue, mais avec une perspective positive, traduisant la progression continue de la crédibilité financière et de la stabilité macroéconomique du pays. Par ailleurs, en 2024, le Bénin a été classé premier de l'espace francophone en matière de transparence budgétaire par l'International Budget Partnership (IBP), confirmant la qualité de sa gouvernance financière. Bénin conserve également sa première place dans l'UEMOA en matière d'évaluation des politiques et institutions financières (CPIA) avec une annotation de 3,9 en 2024.

V.1 Tendances générales

En décembre 2024, le Bénin s'est distingué par un climat des affaires particulièrement favorable, traduisant la confiance des chefs d'entreprise dans l'orientation de l'activité économique. Avec un score de 101,4, le pays conserve la 2e place dans l'UEMOA, confirmant sa position de pôle attractif pour l'investissement. Comparativement à la moyenne de l'Union, le Bénin affiche une situation plus favorable, confirmant ses efforts en matière de réformes économiques et de dynamisation du secteur privé.

***Tableau 17** : Indicateur du climat des affaires du Bénin et son rang dans l'UEMOA*

	Année 2023		Décembre 2024	
	Score	Rang	Score	Rang
Bénin	**101,3**	**2**	**101,4**	**2**
UEMOA	100,9		100,7	

Source : BCEAO (2025)

De même, les indicateurs Business Ready 2025 de la Banque mondiale indiquent que le Bénin affiche une performance solide du climat des affaires, avec des classements de premier plan, au sein de six (06) pays évalués de l'UEMOA et de huit (08) de la CEDEAO, en matière de commerce international, d'implantation des entreprises, de services d'utilité publique et de taxation. Il occupe également la 2è place en matière de création d'entreprises et de résolution de l'insolvabilité, au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. À l'échelle du continent africain, sur 29 pays évalués, le Bénin maintient des positions confortables, se situant dans le top 3 pour les services d'utilité publique, la taxation et la création d'entreprises.

***Tableau 18** : Classement du Bénin selon les indicateurs Business Ready 2025*

Indicateurs	UEMOA (06 pays)	CEDEAO (08 pays)	Afrique (29 pays)
Commerce international	1er	1er	4è
Implantation des entreprises	1er	1er	4è
Services d'utilité publique	1er	1er	3è
Services financiers	1er	2è	6è
Taxation	1er	1er	3è
Création d'entreprises	2è	2è	3è
Résolution de l'insolvabilité	2è	2è	5è

Source : Banque mondiale (2025)

Investissements & transformation industrielle

Glo-Djigbé Industrial Zone (GDIZ) est une zone économique spéciale qui continue de susciter l'attractivité des investisseurs avec des partenariats public-privé (PPP) structurés et des mécanismes de financement spécialisés dans certains secteurs stratégiques notamment la transformation agro-industrielle (noix de cajou, soja) et les exportations textiles vers les États-Unis et autres.

V.2 Délivrance de visa électronique (e-visa)

Ce service permet à tout étranger, désireux de visiter la République du Bénin de soumettre sa demande de visa en ligne. Pour les exemptions de visa, consulter : https://diplomatie.gouv.bj/voyager-sans-visa/

Site Internet : https://evisa.gouv.bj

Durée estimée : 24 heures

Coût de service : Entrée unique : 32 798 FCFA pour 30 jours - Entrées multiples : 49 197 FCFA pour 30 jours - Entrées multiples : 65 596 FCFA pour 90 jours.

Institution compétente : Direction de l'Emigration et de l'immigration

Localisation, heures de service : Cotonou-Bénin, 08H00-12H30 et 14H00-17H30

V.3 Indice de Perception de la Corruption

L'Indice de Perception de la Corruption fait référence à un indice publié annuellement par Transparency International notant les pays sur les niveaux perçus de corruption gouvernementale dans les économies à travers le monde. L'indice varie entre 0 et 100, avec 0 indiquant un niveau élevé de corruption et 100 un faible niveau de corruption dans le pays.

Sur la période 2021-2024, le Bénin a amélioré son IPC de +3 points, passant alors de 42 en 2021 à 45 en 2024. Cette performance lui a permis de se positionner 7ème pays africain, 1er pays de l'Afrique de l'Ouest le moins corrompu.

V.4 Création d'entreprises

Les multiples réformes mises en œuvre ont permis de simplifier le processus de création d'entreprises au Bénin. Cela a permis la formalisation de nombreuses entreprises du secteur informel et la création de nouvelles entreprises. Ainsi, de 2021 à 2024, une moyenne de plus de 50.000 entreprises est créée chaque année.

***Tableau 19** : Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité*

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Secteur primaire	870	1 364	1 511	1 117	957
Secteur secondaire	3 654	5 754	6 340	5 913	4848
Secteur tertiaire	34 786	44 515	47 777	48 018	43922
Total	39 310	51 633	55 628	55 048	49 727
Évolution des créations d'entreprises par type d'entreprise					
Ets	35 104	46 315	50 840	49 929	45 714
Sociétés	4 206	5 318	4 788	5 119	4 013
Total	39 310	51 633	55 628	55 048	49 727

***Source** : APIEX (2025)*

Entre 2022 et 2024, seize (16) projets portés par des MPME ont été agréés, représentant un montant total d'investissement annoncé de 1 728 millions FCFA. Cette dynamique illustre les efforts déployés pour soutenir l'investissement privé et renforcer le tissu entrepreneurial au Bénin.

***Tableau 20** : Évolution du nombre d'entreprises agréées et des montants d'investissement annoncés*

MPME accompagnés	2022	2023	2024	Total
Nombre de projets	04	07	05	16
Montant d'investissement (en million FCFA)	573	760	395	1 728

***Source** : APIEX (2025)*

De 2021 à 2024, le Bénin a connu une hausse remarquable des investissements annoncés au titre des agréments au code des investissements, atteignant 171 milliards de FCFA en 2024 contre 9 milliards de FCFA en 2021. Cette évolution témoigne de l'attractivité croissante du pays pour les investisseurs privés.

***Tableau 21** : Évolution du nombre d'entreprises agréées au code des investissements et des montants d'investissement annoncés*

Agréments accordés	2021	2022	2023	2024
Nombre d'entreprises agréées	09	27	11	13
Investissement annoncé (en milliard FCFA)	9	123	79,1	171

***Source** : APIEX (2025)*

Le Bénin offre un large éventail d'opportunités d'investissement dans des secteurs clés comme l'agroalimentaire, le textile, la métallurgie et les TIC. Des filières spécifiques telles que le cajou, le soja, l'huile de palme ou encore, la transformation du manioc et du coton présentent un fort potentiel de développement, soutenu par une volonté politique d'industrialisation et de valorisation des ressources locales.

***Encadré 4** : Quelques secteurs et filières d'investissements*

Principaux secteurs porteurs pour les investissements au Bénin :

- Industrie agro-alimentaire
- Industrie textile
- Industrie de métallurgie
- Industrie de matériaux et de minéraux

Filières présentant des opportunités d'investissement :

- Granite et pierres
- Médicaments (secteurs élevages, pêches)
- noix de palme et huile de palme raffinée
- Sucre
- Soja –Cajou - Orange
- Aviculture
- Tissu et autres dérivés de coton
- Insecticides, herbicides et fongicides agricoles
- Amidon de manioc et amidon de maïs
- Verrerie
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)

***Source** : APIEX (2025)*

VI. FINANCEMENT

VI.1 Secteur Bancaire

Encadré 5 *: Inclusion financière*

L'**inclusion financière** englobe toute une gamme de produits et services financiers et non financiers rendus accessibles aux populations pauvres. Parmi les services financiers, figurent :

- ✓ la micro-assurance ou l'assurance inclusive avec toutes les variantes possibles liées aux assurances (risque climatique, décès, etc.) ;
- ✓ les différents produits de crédit :
  - o la pension ;
  - o les prêts ;
- ✓ les différents produits de débit :
  - o les produits d'épargne ;
  - o le transfert d'argent.

Les **services non financiers** couvrent quant à eux, un champ plus vaste. Il peut en effet s'agir :

- ✓ des formations (en gestion d'entreprise, en risques, en gouvernance, etc.) ;
- ✓ de la mise à disposition des logiciels d'aide à la prise de décision (SIMFI, Microfact, etc.) ;
- ✓ des conseils et expertises techniques.

Source *: BCEAO (2025)*

Entre 2020 et 2024, l'indice synthétique d'inclusion financière au Bénin est passé de 0,648 à 0,663, traduisant une tendance globalement positive, malgré de légères fluctuations observées en 2022 et 2023. Après une hausse en 2021 (0,661), l'indice a légèrement reculé avant de repartir à la hausse en 2024. Cette évolution témoigne d'un effort soutenu pour renforcer l'accès des populations aux services financiers, notamment à travers la promotion des paiements numériques. Par ailleurs, le Bénin reste au-dessus de la moyenne de l'UEMOA (0,600 en 2024).

Graphique 5 *: Indice synthétique de l'inclusion financière du Bénin*

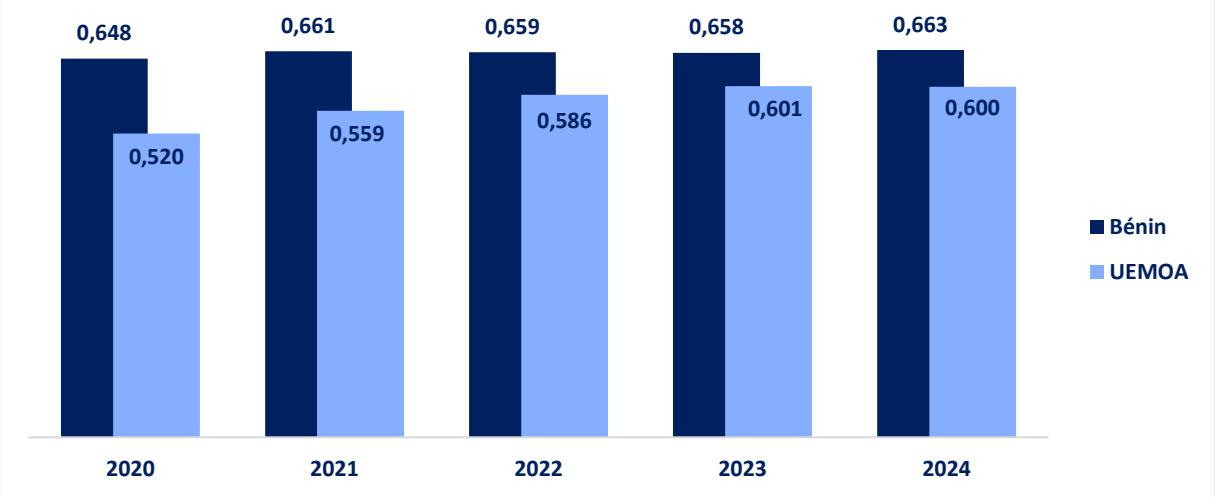

Source *: BCEAO (2025)*

VI.2 Conditions monétaires

Évolution des dépôts bancaires (millions de FCFA) de 2020 à 2024

Entre 2023 et 2024, les dépôts bancaires au Bénin ont poursuivi leur progression, atteignant 4 393,1 millions de FCFA, soit une hausse de 3,3 %. Cette dynamique est portée par les dépôts à vue (2 143,0 millions) et les dépôts à terme (2 250,0 millions), traduisant de facto, une confiance soutenue des agents économiques dans le système bancaire national. Cela reflète également une meilleure inclusion financière et un renforcement de l'épargne nationale.

***Tableau 22** : Évolution des dépôts bancaires (millions de FCFA)*

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépôts bancaires	2757,4	3336,4	3826,5	4254,3	4393,1
Dépôts bancaires à vue	1262,4	1669,3	1921,8	2082,6	2143,0
Dépôts bancaires à terme	1495,0	1667,1	1904,6	2171,8	2250,0

***Source** : BCEAO (2025)*

Évolution des structures des crédits bancaires de 2020 à 2024

Entre 2023 et 2024, les crédits à moyen et long termes ont nettement augmenté (+16,1% et +8% respectivement), soutenant davantage l'investissement durable au Bénin. En revanche, les crédits à court terme ont légèrement baissé (-3,1%). Cette évolution témoigne d'un environnement économique en consolidation.

***Tableau 23** : Évolution des crédits bancaires (millions de FCFA)*

	2020	2021	2022	2023	2024
Crédits à court terme	444,1	431,7	666,8	874,0	847,2
Crédits à moyen terme	1145,2	1367,5	1795,5	2004,4	2326,9
Crédits à long terme	92,0	100,9	115,6	158,3	170,9

***Source** : BCEAO (2025)*

Évolution des taux bancaires

Entre 2020 et 2024, le Bénin a connu une progression constante de son taux de bancarisation, avec le taux strict passant de 31,2% à 38,2% et le taux élargi atteignant 89,3% en 2024. Cette dynamique positive reflète un accès élargi aux services financiers, favorisant ainsi l'inclusion économique et le développement du pays.

***Tableau 24** : Évolution des taux de bancarisation au Bénin*

		2020	2021	2022	2023	2024
Taux de Bancarisation	Taux de bancarisation strict (TBS)	31,2%	34,7%	35,7%	36,6%	38,2%
	Taux de bancarisation élargi (TBE)	79,6%	84,0%	85,7%	86,9%	89,3%

***Source :** BCEAO (2025)*

VI.3 Secteur de la Microfinance

***Encadré 6** : Micro-crédit*

Le micro-crédit correspond à un crédit d'un faible montant destiné à des personnes n'ayant pas ou ayant peu de revenus. Il consiste à fournir des services et produits financiers aux populations les plus défavorisées et distantes des services bancaires.

***Source** : ANSSFD (2025)*

Entre 2020 et 2024, le secteur de la microfinance au Bénin a connu une évolution globalement positive. Le nombre de points de services est passé de 711 à 853, traduisant un renforcement de la couverture territoriale et une meilleure accessibilité aux services financiers. Parallèlement, la clientèle s'est fortement accrue, passant de 2 718 339 à 4 014 867 clients, ce qui reflète une progression significative de l'inclusion financière. Sur le plan financier, le total de l'actif a augmenté malgré une légère contraction en 2022, atteignant 371,78 milliards FCFA en 2024, tandis que les dépôts enregistrent une croissance continue, signe d'une confiance grandissante des usagers.

L'encours de crédits a également augmenté au fil des années, soutenant les activités économiques, même si une stabilisation apparaît en 2023 et 2024, traduisant une certaine prudence dans l'octroi de prêts. Cependant, cette dynamique positive est atténuée par la hausse préoccupante des créances en souffrance, qui est passée de 13,5 à 22,49 milliards FCFA.

***Tableau 25** : Évolution des statistiques du secteur de la microfinance*

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de points de services	711	696	795	828	853
Clientèle	2 718 339	2 882 884	3 307 994	3 614 879	4 014 867
Total actif (en milliards de FCFA)	264,4	303,7	285,1	317,7	371,78
Montants des dépôts (en milliards de FCFA)	135,4	155,1	180,5	188,2	196,9
Encours des crédits bruts (en milliards de FCFA)	182,9	214,22	258,1	280,2	280,5
Créances en souffrance (en milliards de FCFA)	13,5	10,9	10,6	15,7	22,49

***Source :** ANSSFD (2025)*

VII. ÉCHANGES COMMERCIAUX

VII.1 Importations

En 2024, l'Inde se positionne en tête des fournisseurs du Bénin avec 17,5% de la valeur totale des importations, suivi par la Chine (12,3%) et la France (9,0%). Les voisins de la sous-région, notamment le Nigeria et le Togo, conservent également une place importante, témoignant de la vitalité du commerce intrarégional. La diversité des provenances incluant les États-Unis, la Russie, la Belgique ou encore les Émirats Arabes Unis illustre la capacité du Bénin à entretenir des partenariats économiques équilibrés entre l'Afrique, l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient. Cette dynamique se reflète dans la structure des importations, marquée par la prédominance de produits essentiels tels que le riz, principal produit importé en volume (1,8 million de tonnes), ainsi que par les importations énergétiques (huiles de pétrole, électricité), les médicaments, les produits agricoles (engrais, insecticides) et les intrants industriels (tubes plastiques, fils métalliques), qui témoignent de la vitalité des secteurs de la santé, de l'agriculture, de la construction et de l'industrie.

***Tableau 26** : Principaux partenaires à l'importation du Bénin en 2024*

Top des 10 premiers partenaires à l'importation en 2024		
Partenaires	***Valeur (milliard FCFA)***	***Part (%) du total de l'importation en valeur***
Inde	*389,6*	*17,5*
Chine	*274,5*	*12,3*
France	*199,1*	*9,0*
Nigeria	*147,4*	*6,6*
Togo	*115,4*	*5,2*
États-Unis	*108,1*	*4,9*
Fédération de Russie	*96,0*	*4,3*
Côte d'Ivoire	*83,6*	*3,8*
Belgique	*73,05*	*3,3*
Émirats Arabes Unis	*57,2*	*2,6*

***Source** : INStaD (2025)*

VII.2 Exportations

En 2024, les exportations béninoises restent fortement orientées vers l'Asie du Sud, avec le Bangladesh en tête (42,5%), suivi de l'Inde (7,7%) et du Pakistan (6,7%), tandis que l'Europe et l'Amérique du Nord, représentées par le Danemark (6,1%) et les États-Unis (5,3%), demeurent des partenaires notables. Sur le plan régional, le Tchad, le Nigeria et le Togo confirment la vitalité du commerce intrarégional. Le coton non cardé ni peigné domine largement les exportations (44,3%), avec une valeur de 303,6 milliards de FCFA et près de 260 000 tonnes expédiées, suivi des graines et fruits oléagineux (9,1%) et des tourteaux de soja (7,4%).

***Tableau 27** : Principaux partenaires à l'exportation du Bénin en 2024*

Top des 10 premiers partenaires à l'exportation en 2024		
Partenaires	**Valeur (milliard FCFA)**	***Part (%) du total de l'exportation en valeur***
Bangladesh	291,5	42,5
Inde	52,7	7,7
Pakistan	46,2	6,7
Danemark	41,6	6,1
États-Unis	36,3	5,3
Chine	28,1	4,1
Tchad	21,5	3,1
Nigeria	20,6	3,0
Togo	18,5	2,7
Émirats Arabes Unis	18,1	2,6

***Source** : INStaD (2025)*

CONCLUSION

Le Tableau de Bord de l'Investisseur Privé (TaBIP) présente les données sur l'attractivité de l'économie béninoise. Au terme des résultats dégagés, il sied de retenir que les réformes entreprises par le gouvernement ont insufflé une dynamique nouvelle à l'amélioration du climat des affaires au Bénin.

L'économie béninoise engrange des performances et développe dans le même temps, des capacités de résilience aux fins d'absorber et de contenir les chocs extérieurs. Entre 2020 et 2024, le Bénin a su consolider ses acquis macroéconomiques, avec une croissance soutenue du PIB réel et une amélioration notable du climat des affaires, fruit des réformes structurelles et des initiatives gouvernementales visant à faciliter l'implantation et le développement des entreprises privées. En effet, la croissance économique du Bénin poursuit sa trajectoire haussière grâce à une activité économique qui est restée dynamique, soutenue par la construction, l'agro-industrie, le textile et le commerce.

Cette prospérité économique au Bénin a été auréolée par : (i) le renforcement du tissu industriel à travers la poursuite de l'installation de nouvelles grandes unités industrielles dans la GDIZ ; (ii) la poursuite des grands chantiers de construction des infrastructures socio- économiques prévus au titre du PAG 2021-2026 ; (iii) la mise en service du pipeline Bénin-Niger. Les secteurs clés, tels que le minier, le bancaire et le commercial, offrent des perspectives prometteuses.

Ainsi, grâce à la dynamique de sa prospérité, l'économie béninoise insuffle crédibilité et mérite l'attractivité des investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Les réformes incitatives de l'environnement juridique, fiscal et financier des investissements ont permis d'améliorer considérablement le climat des affaires au Bénin. Les opportunités d'investissement sont nombreuses et diverses et concernent notamment (i) l'agriculture et l'agroalimentaire ; (ii) le tourisme et l'artisanat ; (iii) l'énergie ; (iv) les BTP et matériaux de construction ; (v) les mines et hydrocarbures ; (vi) le secteur tertiaire (commerce-service - transport et logistique) ; (vii) l'économie numérique et les technologies de l'information et de la communication (TIC) ; (viii) l'élevage et la pêche et (ix) l'industrie grâce aux conditions et opportunités qu'offre la GDIZ.

Outil d'aide à la prise de décision, le TaBIP se positionne comme une référence pour les investisseurs privés désireux de comprendre les dynamiques locales, pour s'engager dans un environnement économique béninois en pleine mutation. Il sert également de guide stratégique aux décideurs publics, en soulignant les leviers à actionner pour renforcer davantage l'attractivité du Bénin et soutenir l'émergence d'un tissu entrepreneurial robuste, capable de contribuer significativement à la diversification économique et à la création d'emplois.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

APIEx (2025). *Dispositif de formalisation des entreprises et incitations fiscales*, Agence de Promotion des Investissements et des Exportations, Cotonou.

ARCEP (2025). *Rapport annuel sur les communications électroniques et la tarification au Bénin*. Autorité de Régulation des Communications Électroniques et de la Poste, Cotonou.

BCEAO (2025). *Rapports sur la situation monétaire et la balance des paiements du Bénin*. Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Dakar.

CNSS (2025). *Données sur le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG)*, Caisse Nationale de Sécurité Sociale, Cotonou.

Direction Générale des Impôts (DGI). *Code Général des Impôts et Réformes fiscales 2025*, République du Bénin. https://www.impots.bj

Direction Générale des Mines (2025). *Inventaire et potentiel du secteur minier au Bénin*, Ministère de l'Eau et des Mines, Cotonou.

Doing Business (2020). *Classement et performances du Bénin en matière de climat des affaires*, Banque mondiale

INStaD (2025). *Données statistiques sur les indicateurs macroéconomiques du Bénin*. Institut National de la Statistique et de la Démographie, Cotonou.

MEF (2025). *Situation économique et financière du Bénin*. Ministère de l'Économie et des Finances, Cotonou.

Mo Ibrahim (2025). mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2025-07/2025-forum-report.pdf

SBEE (2025). *Grille tarifaire de l'énergie électrique au Bénin*. Société Béninoise d'Energie Électrique, Cotonou.

ANNEXES

Annexe 1 : Équipe de réalisation

COORDINATION GÉNÉRALE	
Aristide **MEDENOU**, *Directeur général de l'Économie*	
COORDINATION GÉNÉRALE ADJOINTE	
Adéchina C. Elie **IDOHOU**, *Directeur général Adjoint de l'Économie*	
COORDINATION TECHNIQUE	
Noukpo **HOMEGNON**, *Directeur de la Promotion et de la Coopération Économiques*	
ÉQUIPE DE RÉDACTION	
• Kossi **AMESSINOU**, *Chef Service du Suivi et d'Accompagnement du Secteur Privé* • Herbert **MONWANOU**, *Chef Service de la Règlementation et du Suivi des Accords Internationaux* • Rose Claire **OLLIVIER DE MONTAGUERE** épouse ASSOGBA, *Chef Service des Actions de Promotion Economique*	• Singbo Delphin **WATCHINOU**, Expert et personne ressource • Roméo **DZITOUO PONPOU**, Expert et personne ressource • Mahudo Evrard **SODJINOU**, Expert et personne ressource
COMITÉ DE LECTURE	
• Blaise **GNIMASSOUN**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie* • Bertin T. **AIZONOU**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*	• Léopold **VIDJINAGNI**, *Conseiller Technique du Directeur général de l'Économie*
SECRETARIAT ET LOGISTIQUE	
Madame Lidwine **HOUNYO**, Secrétaire à la Direction de la Promotion et de la Coopération Economiques	